UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

N° 98

FACULTÉ DE MÉDECINE

# LE HOQUET

ET SA

# THÉRAPEUTIQUE POPULAIRE

## THÈSE

Présentée et publiquement soutenue devant la Faculté de Médecine de Montpellier

**Le 25 Juillet 1912**

PAR

**Paul GUIDONI**

Né à Narbonne le 1er Janvier 1883.

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE

**Examinateurs de la thèse**

VIRES, Professeur *Président.*
SARDA, Professeur,
SOUBEYRAN, Agrégé,
EUZIÈRE, Agrégé,
} *Assesseurs.*

MONTPELLIER
IMPRIMERIE FIRMIN ET MONTANE
Rue Ferdinand-Fabre et Quai du Verdanson

1912

# LE HOQUET

ET SA

## THÉRAPEUTIQUE POPULAIRE

UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

N° 98

FACULTÉ DE MÉDECINE

# LE HOQUET

ET SA

# THÉRAPEUTIQUE POPULAIRE

## THÈSE

Présentée et publiquement soutenue devant la Faculté de Médecine de Montpellier

Le 25 Juillet 1912

ACAD. LUGD. BAT. BIBL.

PAR

**Paul GUIDONI**

Né à Narbonne le 1er Janvier 1883.

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE

**Examinateurs de la thèse** { VIRES, Professeur *Président.* ; SARDA, Professeur, ; SOUBEYRAN, Agrégé, ; EUZIERE, Agrégé, } *Assesseurs.*

MONTPELLIER

IMPRIMERIE FIRMIN ET MONTANE

Rue Ferdinand-Fabre et Quai du Verdanson

1912

# PERSONNEL DE LA FACULTÉ

## Administration

| | |
|---|---|
| MM. MAIRET (✲) | DOYEN. |
| SARDA | ASSESSEUR. |
| IZARD | SECRÉTAIRE |

## Professeurs

| | |
|---|---|
| Clinique médicale | MM. GRASSET (O ✲). Chargé de l'enseig[t] de pathol et thérap. génér |
| Clinique chirurgicale | TEDENAT (✲). |
| Clinique médicale | CARRIEU. |
| Clinique des maladies mentales et nerveuses | MAIRET (✲). |
| Physique médicale | IMBERT. |
| Botanique et histoire naturelle médicales | GRANEL. |
| Clinique chirurgicale | FORGUE (✲) |
| Clinique ophtalmologique | TRUC (✲). |
| Chimie médicale | VILLE. |
| Physiologie | HEDON. |
| Histologie | VIALLETON. |
| Pathologie interne | DUCAMP. |
| Anatomie | GILIS (✲). |
| Clinique chirurgicale infantile et orthopédie | ESTOR. |
| Microbiologie | RODET. |
| Médecine légale et toxicologie | SARDA. |
| Clinique des maladies des enfants | BAUMEL. |
| Anatomie pathologique | BOSC. |
| Hygiène | BERTIN-SANS (H). |
| Pathologie et thérapeutique générales | RAUZIER. Chargé de l'enseignement de la clinique médicale. |
| Clinique obstétricale | VALLOIS. |
| Thérapeutique et matière médicale | VIRES. |

*Professeurs adjoints :* MM. DE ROUVILLE, PUECH, MOURET.

*Doyen honoraire :* M. VIALLETON.

*Profes. honoraires :* MM. E. BERTIN-SANS (✲), GRYNFELTT, HAMELIN (✲),

*Secrétaire honoraire :* M. GOT.

## Chargés de Cours complémentaires

| | |
|---|---|
| Clinique ann. des mal. syphil. et cutanées | MM. VEDEL, agrégé. |
| Clinique annexe des maladies des vieillards | LEENHARDT, agrégé. |
| Pathologie externe | LAPEYRE, agr. l. (ch. de c.) |
| Clinique gynécologique | DE ROUVILLE, prof.-adj. |
| Accouchements | PUECH, profes.-adjoint. |
| Clinique des maladies des voies urinaires | JEANBRAU, a. l. (ch. de c.) |
| Clinique d'oto-rhino-laryngologie | MOURET, profes.-adj. |
| Médecine opératoire | SOUBEYRAN, agrégé. |

## Agrégés en exercice

| | | |
|---|---|---|
| MM. GALAVIELLE. | MM. LEENHARDT. | MM. DELMAS (Paul). |
| VEDEL. | GAUSSEL. | MASSABUAU. |
| SOUBEYRAN. | RICHE. | EUZIERE. |
| GRYNFELTT (Ed.). | CABANNES. | LECERCLE. |
| LAGRIFFOUL. | DERRIEN. | FLEIG, chargé des fonct |

## Examinateurs de la thèse ;

| | |
|---|---|
| MM. VIRES, professeur, *président.* | MM. SOUBEYRAN, *agrégé.* |
| SARDA, *professeur.* | EUZIERE, *agrégé.* |

La Faculté de Médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leur auteur et qu'elle n'entend leur donner ni approbation, ni improbation

A MON PÈRE

A MA MÈRE

A MON FRÈRE

P. GUIDONI.

A MON PRÉSIDENT DE THÈSE

MONSIEUR LE DOCTEUR VIRES

PROFESSEUR DE THÉRAPEUTIQUE A LA FACULTÉ DE MÉDECINE

A MONSIEUR LE PROFESSEUR SARDA

P. GUIDONI.

A Monsieur le Professeur Agrégé SOUBEYRAN

A Monsieur le Professeur Agrégé EUZIÈRE

A MONSIEUR IZARD

SECRÉTAIRE DE L'UNIVERSITÉ

P. GUIDONI.

A MES AMIS

P. GUIDONI.

# AVANT-PROPOS

*Quand j'ai vu devant moi une grande feuille blanche portant en tête ce simple mot : Avant-propos, j'ai eu une sorte de vertige. J'étais investi par une armée d'épithètes fanées, harcelé par des légions de clichés surannés, assailli par des cohortes de prosopopées ronflantes, cependant que les réminiscences et les citations accouraient de tous côtés en troupes serrées. Et des mots venaient sous ma plume, naïvement prétentieux, exagérément encenseurs.*

*Puis tous les événements de ma vie se pressaient et se bousculaient, sans discipline et sans ordre, pour être au premier rang. Enfin, des ombres mystérieuses s'avançaient, me saluaient et s'évanouissaient, souvenirs d'amours éphémères et d'amitiés de passage.*

*Peu à peu, cependant, le calme se fit, et je pus à loisir reposer mes regards sur le passé. Les faits les plus vulgaires, les personnes les plus indifférentes, les plaisirs les plus petits, en passant dans le monde de la mémoire, s'étaient élevés, et l'imagination les avait embellis. Car tout, à travers le temps, s'épure : les morts deviennent meilleurs que les vivants, les amis éloignés plus chers que les proches. J'ai oublié les mauvais jours passés sur les bancs du collège pour ne voir que le côté poétique et les moments heureux. Je me souviens des murs tatoués, au milieu*

*d'une vallée verdoyante, au pied d'un clocher vétuste, et des longues conversations où chacun énumérait ses projets d'avenir. Les parents ont l'habitude d'affirmer que c'est le meilleur temps que l'on passe. C'est peut-être vrai.*

*Le temps passé à la caserne me paraît moins réjouissant, et cependant on y menait une vie exempte de soucis ; on considérait les événements avec une suprême indifférence, et l'on appliquait, dans toute sa splendeur, le principe du moindre effort, que certains considèrent comme le comble du bonheur. Ils ont peut-être raison.*

*Enfin, la vie d'étudiant m'apparaît radieuse avec ses débuts où l'on a soif de liberté et où l'on a encore des illusions sur tout et des espoirs en tout. On croit à l'amour, on croit à la gloire. On ne s'occupe pas du lendemain. On fait des chansons, on fonde des journaux et on est fier des applaudissements et des compliments prodigués parce qu'on les sait dictés par la sympathie plus que par l'admiration. On se réjouit des succès que l'on obtient, et si, à certains moments, on croit avoir acquis la célébrité, ces moments ne durent pas : on s'aperçoit bien vite qu'on n'est pas fait pour passer à la postérité ; mais on s'est amusé et on peut fredonner la chanson de Courchet :*

*Quand je passais, étudiant,*
*Le plus heureux temps de la vie.*

*En ce jour, qui est comme un crépuscule dans l'existence entre les jours passés, agités et bruyants, et les jours futurs, calmes comme la nuit, il est agréable de rêver un peu aux amis éparpillés ou disparus. Il est un peu triste aussi de remuer « la cendre des jours morts » et de revoir ces événements qui constituent le passé*

*Comme l'insecte ailé revoit sa chrysalide,*
*Balayure qui fut son corps*

*C'est pourquoi, j'ai voulu le faire tout simplement, en m'affranchissant autant que possible de cette phraséologie banale et creuse*

*dans laquelle la plupart se débattent de gaieté de cœur, et même avec un certain air de satisfaction.*

*A ceux qui s'étonneront que je n'aie pas fait cet avant-propos en vers, je répondrai que j'ai eu peur qu'on ne me traite comme le poète qui aurait pénétré dans la République de Platon. Je sais mes maîtres indulgents parce qu'ils ont fait preuve à mon endroit de la plus grande bienveillance. Je serais enchanté qu'ils me « témoignent leur vénération comme à un homme sacré qu'il faut admirer et chérir », mais je serais navré qu'ils me disent : « Nous n'avons parmi nous personne qui vous ressemble, et, dans notre constitution, il ne nous est pas permis d'en avoir », et qu'ensuite ils ne me renvoient ailleurs, « après avoir répandu sur moi des parfums et couronné ma tête de fleurs ». J'en serais navré parce que je n'ai pas du tout l'intention de quitter le monde des idées pour celui des chimères, parce qu'on ne peut être nulle part en meilleure compagnie que parmi les médecins, enfin parce qu'il me suffira, pour occuper dignement ma place, de suivre l'exemple de mon père, dont la vie, toute de dévouement et de modestie, s'est écoulée au chevet des pauvres gens.*

# LE HOQUET

ET SA

# THÉRAPEUTIQUE POPULAIRE

---

## LE HOQUET

Le hoquet a été défini « une contraction subite et spasmodique du diaphragme déterminant une secousse brusque des parois abdominales et thoraciques et s'accompagnant d'un bruit rauque et inarticulé causé par le resserrement et la vibration sonore des lèvres de la glotte ».

L'importance de ce symptôme a été connue de tout temps, et, dès l'antiquité, Hippocrate, Aristote et Galien lui consacrèrent des études. Plus tard, Sydenham, Bœrhave, Haller s'arrêtèrent à sa description. Il fut ensuite l'objet de nombreux ouvrages, et, de nos jours encore, on cherche à préciser son étiologie et ses formes cliniques, sa séméiologie et son traitement.

Dans ce travail, j'ai surtout en vue la thérapeutique populaire du hoquet banal ; cependant, je crois devoir jeter un coup d'œil d'ensemble sur la question.

*
* *

Il existe des hoquets réflexes et des hoquets d'origine centrale.

Le hoquet réflexe se rencontre à peu près dans toutes les maladies organiques. On le trouve dans les maladies de l'estomac, du pharynx et de l'œsophage, du péritoine et de l'intestin, du foie, de la rate, des organes génito-urinaires de l'homme et de la femme ; on l'a décrit dans les affections des voies respiratoires, du péricarde, de la moelle, dans les lésions des nerfs périphériques. Il est commun dans la grossesse. L'impression cutanée de froid le fait naître, ainsi que les plaies abdominales et la compression médiastine.

Le hoquet réflexe est, comme on le voit, très répandu. Il est, en général, d'un pronostic plus sombre que le hoquet d'origine centrale.

Celui-ci peut se trouver dans l'hystérie et être contagieux comme dans le cas du couvent de Monterry, en Espagne, en 1557, et dont parlent Briquet et Calmeil. Basham raconte un fait analogue qui se produisit à l'hôpital de Harlem. Sauvages et Raulin citent, chacun de leur côté, le cas de trois jeunes filles qui furent contagionnées par une de leurs amies. L'émotion sous toutes ses formes peut donner le hoquet, ainsi la vue d'un accident, une réprimande, un chagrin d'amour, et le poète a pu dire :

> Les chants désespérés sont les chants les plus beaux,
> Et j'en sais d'immortels qui sont de purs sanglots.

Le hoquet peut avoir une cause psychique et succéder au rire violent, surtout si ce rire est retenu, ou au pleurer. Tout le monde a vu des enfants, après une forte crise de larmes ou

de fou-rire, secoués par tout le corps, en laissant échapper le bruit caractéristique.

Certains malaises, débuts d'intoxications, s'accompagnent également de hoquet. Chacun de nous pourrait certainement fournir une observation personnelle, car chacun de nous a eu cette réaction de défense au début de sa carrière de fumeur. La première cigarette, la première pipe, un cigare fumé dans un espace clos et sans boire donnent lieu à ces éructations successives et rythmées qui précèdent le vomissement et ce qu'on appelle le « mal au cœur ».

L'ivresse agit de la même façon. Ici encore, le hoquet précède le vomissement, c'est un symptôme précurseur. Il agite d'autant plus violemment le corps des ivrognes que ceux-ci réagissent moins, veules et effondrés sur eux-mêmes.

Cette action de l'alcool est depuis longtemps d'observation courante. Dans le *Démocrite*, de Regnard, il est parlé des gens :

> A qui beaucoup de vin fait sortir la tendresse,
> Qui vont en cet état aux pieds de leur maîtresse,
> Exhaler les transports de leurs brûlants désirs
> Et pousser des hoquets en guise de soupirs.

Dans le *Banquet*, Platon cite parmi les causes du hoquet l'excès de nourriture.

Ce sont ces hoquets que je retiendrai surtout, car c'est surtout sur eux que s'exerce la thérapeutique populaire.

Le hoquet hystérique à cause de sa fréquence mérite également qu'on s'y arrête. Il a pour causes prédisposantes l'âge, le sexe et l'hérédité, et pour causes déterminantes la dyspepsie, l'imitation, le traumatisme opératoire ou accidentel. C'est ainsi qu'un blessé d'Avezon avait un accès chaque fois qu'on lui touchait un doigt. L'émotion est la cause déterminante la plus fréquente, et on verra plus loin que la terminaison peut être brusque, spontanée comme le

début, et succéder, comme le début, à une vive émotion. On a parfois observé le hoquet naissant au moment des règles.

Les autres maladies nerveuses qui ont le hoquet parmi leurs symptômes sont la chorée et l'épilepsie.

Enfin, on a créé certaines légendes autour de ce syndrome. Les habitants de Litoa, ville de la Pologne russe, croient que le hoquet survient si l'on mange la vessie natatoire du hareng. Les mêmes habitants de Litoa sont encore persuadés, quand ils ont le hoquet, que quelqu'un parle d'eux.

### Physiologie pathologique

Le hoquet est sous la dépendance d'une double excitation portant sur le phrénique et sur le vago-spinal et produisant la contraction du diaphragme par le premier de ces nerfs, la fermeture de la glotte associée à la contraction gastrique et au relâchement du sphincter pylorique par le deuxième.

Pour que ces différents actes diaphragmatique, glottique, gastrique soient coordonnés, il faut nécessairement un centre qui leur commande. Ce dernier n'est pas localisé exactement, mais on suppose qu'il est voisin du nœud vital et du centre du vomissement, qu'on situe vers l'angle inférieur du quatrième ventricule.

Dans tous les cas, il est en connexion avec des voies centripètes nombreuses qui le relient à divers points de la périphérie et expliquent que le hoquet succède à un grand nombre d'excitations sensitives. A côté de ces hoquets réflexes, on voit des hoquets dus à une irritation portant directement sur le centre qui est excité. Enfin, la cause irritative peut s'attaquer à la portion centrifuge de l'arc réflexe.

A côté de ces causes déterminantes, il faut faire la part de l'excitabilité du sujet. Une même irritation pathologique produira le hoquet chez l'un, pas chez l'autre, parce que ce dernier, non entaché de névropathie, ne réagira pas.

**Séméiologie générale**

Le hoquet est quelquefois précédé d'une sorte d'aura, de sensation, de tension épigastrique, qui en font prévoir l'apparition ; le plus souvent, il débute sans avertissement ; lorsqu'il est installé, il constitue un syndrome caractéristique bien connu de tous, avec ses secousses diaphragmatiques produisant un brusque soulèvement de l'abdomen et un appel d'air qui met en vibration les lèvres de la glotte, et le bruit plus ou moins fort qui en est la conséquence.

Les principales modifications cliniques viennent des variations dans l'intensité de ces deux symptômes fondamentaux. Quelquefois, les secousses diaphragmatiques sont tellement violentes qu'elles amènent un soulèvement synchrone des épaules, des membres et du tronc, causant rapidement de la fatigue si la durée de l'accès est longue. D'autres fois, au contraire, l'élément dominant est le spasme glottique, et il se produit un bruit intense, pouvant imiter le jappement du chien ; chez un malade de Marage, le son produit était tellement strident qu'il se percevait jusqu'à 1 kilomètre dans la campagne !

La rapidité de succession des secousses est très variable ; ordinairement, on n'en compte guère que 6 à 15 par minute, mais, dans les cas graves, on en a signalé 60 et 80 (Eichhorst). Danet en a vu qui étaient synchrones aux pulsations cardiaques ; Marey a montré qu'au moment de chaque spasme la pression artérielle baisse.

En général, le hoquet cesse pendant la nuit, quelquefois il persiste.

Parfois, la respiration et la déglutition sont troublées. La parole enfin est souvent impossible, ou du moins les phrases sont continuellement hachées d'interruptions aussi désagréables pour le malade que pour ses interlocuteurs.

On ne peut fixer la durée moyenne de l'accès. Le hoquet banal dure quelques minutes, le hoquet aigu des affections inflammatoires peut durer quelques jours, le hoquet chronique de l'hystérie, quelques années.

A la suite des accès un peu intenses, le malade ressent de la courbature aux insertions diaphragmatiques.

Suivant la cuse, on peut assister à des récidives.

## LES REMÈDES DE BONNE FEMME CONTRE LE HOQUET

On peut dire du hoquet ce qu'un syphiligraphe célèbre disait de la blennorragie : Tout le monde l'a eu, l'a, ou l'aura. C'est un des syndromes les plus répandus et c'est ce qui explique la quantité considérable de remèdes qu'on a inventés pour tenter de l'arrêter ou plutôt de le faire cesser. Je me suis amusé à interroger toutes les personnes que je connaissais et que je rencontrais dans la rue : il n'en est pas une seule qui ne m'ait donné un remède et même plusieurs plus ou moins originaux, sinon tout à fait personnels. La thérapeutique du hoquet n'est plus l'affaire de la médecine : elle est tombée dans le domaine public, et les médecins qui ont voulu recommander des remèdes contre cette affection n'ont fait que répéter ce que disaient les commères et ce qu'enseignaient les bonnes femmes. Les rebouteurs eux-mêmes n'ont rien trouvé de nouveau, et cependant leur imagination sans cesse en éveil aurait dû leur dicter des procédés bizarres.

On a remarqué que les femmes étaient plus sujettes au hoquet que les hommes. Les femmes ont un besoin naturel d'expansion ; elles sont toujours prêtes à sympathiser, à prendre part à toutes les douleurs, surtout à celles dont elles souffrirent, elles ont de plus le don des confidences. Autant de raisons pour que les remèdes contre le hoquet se

multiplient, publiés autour des bornes-fontaines, conseillés sur le pas des portes cochères, décrits dans les halles et les lavoirs, les wagons et les voitures publiques. Si elles ne connaissent pas des remèdes, elles en inventent sur-le-champ, et pour le seul plaisir de rendre service. Et ceci explique que, parmi tant de remèdes recommandés contre le hoquet, il en soit de très efficaces, tandis que d'autres, basés sur les préjugés ou sur les superstitions, ne sont que le fruit d'une observation incomplète.

A l'encontre des autres remèdes de bonne femmes, ceux-ci n'offrent pour la plupart aucun danger. Il en est d'absurdes et de grotesques, mais beaucoup sont d'une efficacité non douteuse, et les médecins qui ont voulu traiter les formes graves du hoquet ont dû avoir recours à ces remèdes qui courent les rues depuis que le monde existe.

On a dit que les remèdes de bonne femme constituaient la thérapeutique de jadis, la thérapeutique primitive. Appliquer cela à la thérapeutique du hoquet serait avouer que la médecine n'a pas fait de grands progrès, car, même pour le hoquet des maladies graves et des grandes intoxications, le médecin ne fait autre chose qu'appliquer les remèdes de bonne femme en leur donnant ou sans leur donner un tour scientifique.

Ce qui a fait encore le succès de ces remèdes, c'est que beaucoup agissent en suggestionnant le malade et que les conseils de son entourage semblent dictés par une vieille expérience. Ils ont, d'autre part, un côté mystérieux qui répond en l'occurrence à quelque chose de scientifique. Ce point scientifique n'est pas découvert par le patient qui tient au surnaturel. D'ailleurs, lorsque ce point scientifique a été découvert, ces remèdes guérissaient depuis longtemps sans qu'on sache pourquoi. La physiologie pathologique du hoquet n'avait pas encore été élucidée qu'on savait déjà le faire ces-

ser par les moyens qui sont employés aujourd'hui accolés à de grands mots.

A côté de ces remèdes ayant une raison d'être scientifique, il en est qui agissent uniquement sur le moral des malades.

Quelques-unes de ces recettes remontent aux temps les plus reculés du paganisme et se sont conservées presque intactes jusqu'à nous, répétées chaque jour par des gens qui ne les comprennent pas et ne se doutent guère de leur origine.

Il est probable qu'au moyen âge, on respectait le hoquet parce qu'il provoque l'évacuation du contenu stomacal, remplaçant ainsi le vomissement, et qu'il est suivi quelquefois d'une sensation de soulagement. Cependant, il se peut aussi qu'en ce temps où

> ...sans grand respect,
> On lashoit à table le pet
> Et qu'on se mouchoit à la nappe,

certains hoquets prolongés ne soient devenus tellement incommodants qu'on ait eu le désir de les faire cesser. En ce cas, on n'a certainement fait qu'imiter l'antiquité.

Au XVII[e] siècle, le hoquet a-t-il, comme les autres maladies, été livré à la saignée et au clystère ? C'est possible, mais aucun texte n'en fait foi. L'a-t-on traité avec des remèdes de bonne femme qui étaient en honneur en ce siècle, Mme de Sévigné elle-même n'en parle pas, et cependant elle connaissait tous ces remèdes et les conseillait. Elle dit, dans une lettre à sa fille : « Madame de Durfort se meurt d'un hoquet, d'une fièvre maligne », mais elle n'indique pas le traitement, et c'est dommage, parce qu'elle aurait présenté avec originalité un remède certainement connu de longue date.

On peut diviser les remèdes de bonne femme utilisés contre le hoquet suivant la façon dont ils agissent. Les uns agis-

sent par irritation périphérique, inhibant les phénomènes moteurs; les autres modifient l'oxygénation sanguine, d'autres encore gênent les mouvements diaphragmatiques ; il en est qui agissent par suggestion ; il en est enfin qui agissent à la fois physiologiquement et par suggestion.

On verra, au cours de cette énumération, que certains remèdes, recommandés par les bonnes femmes, ont eu également les honneurs de la presse médicale. C'est le plus bel éloge qu'on puisse faire d'eux de dire qu'ils ont été étudiés et ordonnés par des savants après avoir couru les rues.

*Respirez de l'alcali*, vous dit celui-ci, et cela ne peut évidemment faire que du bien, s'il s'agit du hoquet banal, ou du hoquet qui succède à l'ivresse, symptôme dominant de l'intoxication alcoolique. Le hoquet tabagique pourrait également cesser par ce procédé qui favorise et provoque même le vomissement libérateur.

*En déglutissant de la limonade sulfurique*, on arrive au même résultat, et ici on est fort du témoignage de *Gola* qui conseille également des badigeonnages de la gorge avec ce liquide.

Chacun sait qu'en se *gargarisant avec de l'eau fraîche* ou en la buvant à petites gorgées, le hoquet dont on est atteint ne saurait persister. Eichhorst a consacré une étude à ce fait, mais ce qu'il n'a pas dit, sans doute pour d'excellentes raisons, c'est que cette eau fraîche agit bien mieux lorsqu'on y a trempé une lame d'acier. Le rôle de cette lame d'acier est un peu mystérieux, et quant à moi, je ne me charge pas d'élucider ce mystère.

Pourquoi doit-on *se pincer le nez en buvant lentement?* Sans doute parce que cet acte double excite les nerfs périphériques et modifie à la fois la respiration, et cela arrête le hoquet : *Varengot* s'en porte garant. On peut, au lieu de se

boucher les narines, se boucher les oreilles, et cela, affirme-t-on, produit le même effet.

Cette *compression des conduits auditifs* a été également recommandée pour accompagner une forte *extension de la tête*. *Hénocque* a chanté les succès de cette méthode.

Une autre compression, que certains rebouteurs emploient pour couper les fièvres et que l'on a employée avec succès dans le hoquet, est la *compression des poignets*. Ici encore, les savants sont d'accord avec les bonnes femmes, et *Peretti* vante ce procédé comme *Pauzat* vante la *pression prolongée et énergique de la pulpe du petit doigt contre celle du pouce*. On peut compliquer l'opération en pressant le pouce et l'index d'une main contre ceux de l'autre main, et cette attitude donne au patient un air ingénu.

La compression du conduit auditif peut ne se faire que sur une oreille, mais il est important que ce soit l'auriculaire qui agisse et que le malade, pendant cette compression, boive *neuf fois* de suite.

Parmi les boissons que l'on peut absorber, nous avons déjà parlé de la limonade sulfurique, d'autres préfèrent *l'eau vinaigrée*.

On peut également avaler des matières solides : du *sucre* ou du *sel*, suivant les goûts. Le sucre peut être imbibé de vinaigre et sucé, ou bien être projeté, sous forme de poudre, au fond de la gorge. Ceux qui préfèrent le sel, en avaleront une pincée ou le feront dissoudre dans de l'eau et avaleront ce liquide. Ce dernier mode est employé dans certaines villes de Russie, où, au dire du docteur Kagan, on confond le traitement du hoquet avec celui de l'hémoptysie et du vomissement de sang.

Une recette qui peut agir par réflexe et par suggestion est celle qui consiste à avaler une *boulette de pain*, à boire une gorgée d'eau et à avaler une seconde boulette. Ce remède

peut agir comme les précédents et aussi à la manière des pilules *mica panis* accompagnées d'*aqua pumpaginæ distillata* dont on a obtenu des résultats merveilleux.

Les Arabes recommandent une tisane faite avec une plante appelée *Chib*. C'est une espèce d'armoise que l'on distille et qui est spécifique contre le *Tségria* ou hoquet.

En Allemagne, on fait également une tisane avec une plante appelée *Alysson*.

Ces plantes agissent sans doute comme antispasmodiques. Elles n'ont pas, que je sache, été recommandées par les médecins.

Le professeur *Lépine* a découvert fortuitement un procédé qui avait d'ailleurs été souvent appliqué, et dont *Martelli* a parlé dans sa thèse. Il consiste à *tirer la langue très fort en dehors de la bouche*. Les résultats seraient satisfaisants.

On a remarqué que certains réflexes violents, comme *la toux* et *l'éternuement* faisaient cesser le hoquet. Et l'on a été ainsi amené, par un simple raisonnement de logique, à provoquer la toux ou l'éternuement quand on a le hoquet. Pour provoquer la toux, il suffit d'*avaler de la fumée*. Pour provoquer l'éternuement, on peut user de *tabac à priser* ou d'une poudre sternutatoire quelconque, ou plus simplement regarder le soleil.

Si nous en croyons Platon, Aristophane employa l'éternuement pour faire cesser son hoquet. Comme il n'avait sans doute pas de tabac à priser, il employa un autre moyen pour provoquer ce réflexe. Voici d'ailleurs ce qu'on lit dans *Le Banquet* :

« ...C'était à Aristophane à parler ; mais il en fut empêché par un hoquet qui lui était survenu, apparemment pour avoir trop mangé. Il s'adressa donc à Eryximaque, médecin, auprès de qui il était, et il lui dit :

» — Il faut que vous me délivriez de ce hoquet ou que vous parliez pour moi jusqu'à ce qu'il ait cessé.

» — Je ferai l'un et l'autre, répondit Eryximaque ; car je vais parler à votre place et vous parlerez à la mienne quand votre incommodité sera finie : elle le sera bientôt si vous voulez retenir votre haleine et vous gargariser la gorge avec de l'eau. Il y a encore un autre remède qui fait cesser infailliblement le hoquet, quelque violent qu'il puisse être, c'est de se procurer l'éternuement en se frottant le nez une ou deux fois. »

(Suit le discours d'Eryximaque : il fait l'éloge de l'amour réglé par la justice et la tempérance..., qui nous fait vivre en paix les uns avec les autres et nous concilie la bienveillance des dieux.)

...Aristophane répondit :

« Il (mon hoquet) est cessé, en effet ; mais ce n'a pu être que par l'éternuement, et j'admire qu'un mouvement comme celui-là, accompagné de bruits et d'agitations ridicules, puisse convenir à un corps dont l'amour bien réglé (pour parler vos termes) fait le tempérament et la liaison. » (Platon. *Le Banquet.* Trad. de Racine.)

Un dernier procédé qui agit encore par irritation périphérique consiste à donner de *violents coups dans le dos* du malade. Ce remède est évidemment contre-indiqué dans les maladies graves, mais peut avoir une action sur le hoquet banal en substituant une secousse aux autres secousses.

Je passe maintenant à un autre genre de remèdes : ceux qui modifient *l'oxygénation sanguine*, ce que les bonnes femmes ignoreront toujours.

Elles vous disent : *Faites* 40 *ou* 50 *inspirations rapides et profondes ;* mais si vous leur répondez que cela est très bon

pour modifier l'excitabilité bulbaire et l'oxygénation du sang, elles vous regardent avec stupeur. Elles savent que ces inspirations font cesser le hoquet, mais elles ne savent pas et ne veulent pas savoir par quel mécanisme.

Il en est de même lorsqu'elles vous font *allonger sur le dos et respirer amplement avec la tête en extension forcée.*

C'est aussi sans le savoir qu'elles provoquent la *gêne des mouvements diaphragmatiques.*

Bien avant *Rostan* et *Boyer*, on conseillait aux personnes atteintes de hoquet de *se comprimer l'épigastre* avec la main ou en se pliant en deux, et ce procédé me rappelle une anecdote qui s'est passée dans un hôpital, je crois, vers le quinzième siècle, et que j'ai lue dans une très ancienne publication. Une femme, sans doute hystérique, avait un hoquet, qui lui durait depuis de longs jours et de longues nuits. On avait employé tous les procédés connus, aucun n'avait agi. Or, un jour, on eut l'idée de faire la compression de l'épigastre, mais une compression violente et permanente avec cet appareil bizarre qui s'appelle le mât de fortune. Les cordes furent attachées de chaque côté du lit, les caoutchoucs dûment tendus, et le hoquet fut bien obligé de céder à cette énergique médication.

Des moyens moins brutaux, qui agissent également en gênant les mouvements diaphragmatiques, sont les *inspirations* et les *expirations forcées.* On peut pratiquer ces dernières en levant les bras de chaque côté de la tête et en les laissant ensuite tomber brusquement et rapidement pendant un certain nombre de fois, et ici reparaît le chiffre fatidique de 9. On peut pratiquer les inspirations forcées en priant un aide de faire toucher les coudes derrière le dos, ou, si l'on est seul, en croisant les bras derrière la tête.

En somme, ces inspirations et ces expirations forcées tendent surtout à arrêter un moment la respiration. Pourquoi

donc ne pas la *suspendre* carrément ? On y a songé. Celui-ci vous conseille de retenir la respiration pendant une minute ; celui-là veut que vous comptiez jusqu'à 300 sans respirer, — C'est beaucoup ! — Un autre a inventé une sorte de phrase rythmée, qui est à la fois prière et élégie, et qu'il faut répéter 3 fois sans prendre la respiration. La voici dans toute sa splendeur naïve :

J'ai le hoquet,
Dieu me l'a donné,
Je ne l'ai plus,
Vive Jésus.
Je l'envoie à celui que j'aime,
S'il m'aime qu'il me le prenne,
S'il ne m'aime pas
Qu'il me le renvoie.

C'est charmant, pas méchant, et, paraît-il, efficace.

Parmi les moyens personnels qui m'ont été confiés, il en est un beaucoup moins poétique. Lorsque son auteur a le hoquet, il interroge ses entrailles, et si celles-ci contiennent des matières, il se précipite à la selle et son hoquet, dit-il, passe.

En Turquie, on met une clef entre les dents et on crie très fort.

Lorsqu'on a des loisirs, on peut se mettre une *serviette mouillée* autour de l'abdomen, ou s'envelopper entièrement dans un *drap mouillé,* ou prendre des *bains froids*, mais ce sont là des procédés que recommandent très peu les « bonnes femmes » et qui, à l'encontre de tous les autres, ne sont pas sortis du domaine scientifique. Aussi les ai-je recueillis dans les livres, mais non au cours de mon enquête.

Enfin, j'arrive aux remèdes les plus bizarres, ceux qui ont la suggestion pour base, et qui ne répondent, par conséquent, à aucun fait physiologique précis.

Le premier et le plus répandu consiste à *faire peur*. Quelle est l'origine de ce traitement ? Il est probable qu'au début, le hoquet, comme d'ailleurs les autres maladies, était considéré comme un esprit malfaisant. Cela est d'autant plus probable qu'il coexiste souvent avec l'hystérie et l'épilepsie, regardées longtemps comme dues à la possession du démon.

Que le hoquet soit un esprit ou un animal, il s'agissait de l'expulser du corps de l'individu, en le menaçant, en l'effrayant. Quoi qu'il en soit, ce procédé est très connu et réussit toujours. On l'emploie surtout sur les enfants en leur faisant regarder au plafond des êtres imaginaires et malfaisants, ou simplement un membre de la famille qui a le don de leur inspirer une certaine crainte. C'est, en général, le parrain qui joue ce rôle de croquemitaine. Je doute que ce procédé agisse sur des grandes personnes, qui ne se laissent ordinairement pas effrayer aussi facilement par des moyens aussi factices. Cependant, la peur véritable ou une grande émotion peuvent faire cesser le hoquet, comme elles peuvent le causer, ainsi qu'il a été dit précédemment.

La peur peut agir également en détournant l'attention. D'autres fois, ce détournement de l'attention suffit à faire cesser le hoquet. C'est sur ce principe que sont basés plusieurs remèdes recommandés par les commères et colportés un peu partout. Pour *détourner l'attention* d'un enfant sans l'effrayer, on lui fait regarder l'oiseau hypothétique qui voltige autour d'une salle. On conseille à l'adulte de changer son chapeau de place et de le mettre sur la tête tantôt à l'endroit, tantôt à l'envers, ou bien de faire tourner l'auriculaire d'une main sur le pouce de l'autre pendant cinq fois et vice versa, ou encore de dresser l'index et l'auriculaire des deux mains, « faire les cornes », en les fixant avec attention.

Parmi les remèdes qui agissent par suggestion il faut

encore citer l'*eau de Lourdes*, qui a été souvent employée, dans le hoquet banal, avec succès.

La thérapeutique par transmission, qui survit encore de nos jours, est pratiquée en Russie et même en France. Je n'en veux pour preuve qu'une partie de la phrase rythmée que je citais plus haut, dans laquelle on peut lire : « Je l'envoie à celui que j'aime. » Pour beaucoup de personnes superstitieuses, il suffit d'envoyer le hoquet à quelqu'un pour en être débarrassé.

Dans la ville de Litoa dont je parlais précédemment, les indigènes, juifs pour la plupart, croient que le hoquet signifie que quelqu'un parle d'eux (en France, on voit des gens appliquer cette signification au sifflement d'oreille). Le hoquet cesse lorsqu'ils sont parvenus, par des efforts de mémoire et surtout d'imagination, à découvrir la personne qui parle d'eux.

## CONCLUSIONS

Cette étude, dans laquelle j'ai eu simplement en vue le hoquet banal et son traitement, m'a permis de classer en quelque sorte scientifiquement les remèdes dits de bonne femme.

Si cette thérapeutique contient quelques éléments puérils, il est facile de voir que ceux-ci sont en minorité. Les médications absurdes ou malpropres en sont presque absentes. Les préjugés et les superstitions n'ont joué qu'un rôle secondaire. Les procédés dont j'ai parlé sont, pour la plupart, le fruit d'une observation assez juste et répondent à des indications étiologiques précises. Les uns agissent par irritation périphérique, les autres en modifiant l'oxygénation sanguine ; ceux-ci en gênant les mouvements diaphragmatiques, ceux-là par suggestion. Il est assez intéressant de noter qu'au moins pour le hoquet, la médecine est redevable à l'empirisme de médications raisonnables. Quelques-unes, absurdes à première vue, apparaissent, après une analyse plus approfondie, douées de qualités scientifiques véritables. Et ce qui le prouve, c'est que les médecins ou les savants qui ont voulu traiter le hoquet banal ou celui de grandes affections organiques ont puisé dans l'arsenal de la médecine populaire les meilleurs éléments des traitements qu'ils recommandent.

On retrouve, évidemment, parmi tous ces remèdes, déjà très nombreux, mais que j'aurais trouvés plus nombreux

encore si j'avais pu faire une enquête dans certains pays peuplés de légendes comme la Bretagne, le Morvan ou l'Auvergne, on retrouve, dis-je, la part de l'imagination, de cette imagination qui donne la foi, la « foi qui guérit ». Dans tous les remèdes que j'ai énumérés, il y a une partie médicamenteuse réelle et une partie mystérieuse qui frappe le moral du malade. La partie médicamenteuse ne produirait-elle aucun effet, ce qui n'est pas le cas ici, la partie mystérieuse aurait déjà produit la moitié de la guérison.

Et cette « foi qui guérit » comprend, comme on l'a dit souvent : la confiance aux guérisseurs, la foi dans les recettes, la croyance dans le transfert des maladies, la foi religieuse, la foi dans l'efficacité des prières, toutes choses que nous retrouvons dans la thérapeutique du hoquet, plus ou moins noyées dans des médications excellentes.

Donc, loin de jeter l'anathème sur ces médicaments qui nous viennent en ligne directe de la tradition populaire, je dois reconnaître que la science en a réhabilité bon nombre. Et je puis terminer cette étude comme Cabanès et Barraud terminaient leur livre sur les « remèdes de bonne femme » :

« Etudions sans cesse les produits dont une expérience de plusieurs siècles a consacré l'efficacité, quelque singuliers qu'ils nous paraissent de prime abord. Et disons comme Charcot : La méthode empirique est le vestibule obligé de la science... Elle doit toujours rester debout et servir de contrôle et comme de contrepoids aux spéculations scientifiques. »

## BIBLIOGRAPHIE

SYDENHAM. — Lettre sur l'affection hystérique. Traduct, Janet. Montpellier, 1816, t. II. p. 76.

BŒRHAVE. — Prima linea semiologiæ pathologicæ.

HALLER. — Elementa physiologiæ. Edit. de Lausanne, t. III, p. 307.

BRIQUET et CALMEIL. — De la folie, 1837, I.

BOISSIER DE SAUVAGES. — Nosologia methodica sistens morborum classes. Amsterdam, 1768, I, p. 634.

RAULIN. — Traité des affections vaporeuses du sexe, 1758, p. 18.

MARAGE. — Union médicale, 1851, première série, p. 478.

EICHHORST. — Traité de pathologie int. et de thérapeutique.

DANET. — Gazette des hôpitaux, 8 octobre 1862.

MAREY. — Physiologie expérimentale.

GOLA. — Archives générales de médecine, 1re série, t. IV, 1824.

VARENGOT. — Chronique médicale, 1896.

PERETTI. — Gazette médicale de Paris, 1850, 3e série, t. V, p. 267.

PAUZAT. — Journal des Praticiens, 1895, t. II, p. 244.

LÉPINE. — Société de biologie, 1876 et 8 février 1896. Bull. médical de Paris, 1896.

MARTELLI. — Thèse de Toulouse, 1896-1897.

ROSTAN. — Gazette des Hôpitaux de Paris et Revue médic. chirurg., mars 1841.

BOYER. — Revue médico-chirurgicale, 1847, et Arch. gén. de méd., 4e série, t. XVI, p. 112, 1848.

PIORRY. — Traité de diagnostic et de séméiologie, Paris, 1837-38.

CHAMBARD-HÉNON. — Lyon médical, 1890, t. III, p. 50.

GRATIOLET. — De la physionomie.

BOISSEAU. — Maladies simulées, Paris, 1869, p. 331.

LUCAS-CHAMPIONNIÈRE. — Dictionnaire des praticiens, t. I, p. 296, et t. II, p. 228.

BERTIER (J.). — Gazette des Hôpitaux, 1905, n° 77, p. 915.

CABANÈS et BARRAUD. — Remèdes de bonne femme.

---

Vu et permis d'imprimer
Montpellier, le 19 juillet 1912.
*Pour le Recteur,*
*Le Vice-Président du Conseil de l'Université,*
VIGIÉ.

Vu et approuvé
Montpellier, le 19 juillet 1912
*Le Doyen,*
MAIRET.

# SERMENT

*En présence des Maîtres de cette Ecole, de mes chers condisciples, et devant l'effigie d'Hippocrate, je promets et je jure, au nom de l'Être suprême, d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la Médecine. Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent, et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe ; ma langue taira les secrets qui me seront confiés, et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs ni à favoriser le crime. Respectueux et reconnaissant envers mes Maîtres, je rendrai à leurs enfants l'instruction que j'ai reçue de leurs pères.*

*Que les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses ! Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y manque !*